22 L'ÉVÉNEMENT

La France, vice-championne d'Europe des créations d'entreprises

Le développement d'un écosystème plus favorable permet à Paris de talonner Londres.

CORINNE CAILLAUD > @corinnecaillaud

ENTREPRISE Muriel Pénicaud le soulignait encore ce mercredi : « La création d'entreprises va plus vite que notre création d'emploi. Elle est plus dynamique et plus robuste que l'emploi salarié », se félicitait ainsi la ministre du Travail. Un avis confirmé par les chiffres publiés ce jeudi par l'Insee : une hausse de 4,8 % en août (après un recul de 3,4 % en juillet), un rebond qui concerne tant les microentreprises (+7%) que les sociétés classiques (+3,1%). Le nombre cumulé d'entreprises créées au cours des 12 derniers mois poursuit ainsi son accélération, avec une progression de 16,8 % en août contre 16,2 % en juillet.

Cette bonne tendance fait de la France, une fois n'est pas coutume, l'un des très bons élèves en Europe, puisque l'Hexagone se classe sur la deuxième marche du podium, selon Eurostat, des pays les plus dynamiques en la matière. Avec 346 804 créations en 2016, elle marquait de près le Royaume-Uni (371 365 immatriculations) mais devançait de loin l'Italie (296 906 créations). Peut-être les soubresauts politiques

dans ces pays (Brexit et coalition des extrêmes) vont donner dans les années qui viennent un avantage concurrentiel positif à la France...

Ce sont essentiellement les microentrepreneurs (ex-autoentrepreneurs, +25,2 % par rapport à juillet 2017) qui viennent gonfler les statistiques de la création d'entreprises tricolores. « C'est une spécificité qui s'est révélée dès 2009, au moment du lancement de ce régime qui a donné à nos concitoyens la possibilité de créer une activité cumulativement ou exclusivement, de façon simple. Nombreux sont ceux qui l'adoptent pour tester leur modèle. Seuls les Britanniques et les Espagnols, avec le self employment et l'autonomo, ont des statuts similaires», indique François Hurel, le président de l'Union des autoentrepreneurs.

Petit bémol : seuls 75,8 % des microentrepreneurs généraient un chiffre d'affaires en 2016, selon les données des Urssaf. Et parmi eux, les deux tiers déclaraient un chiffre d'affaires moyen inférieur à 9 000 euros par an, bien inférieur aux plafonds de revenus – qui ont été doublés au 1er janvier dernier, à 70 000 et 170 000 euros respective-

E0 /21

créations

en août, en données corrigées des variations saisonnières, soit 4,8 % de plus qu'en juillet

La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, le 6 juin, rue de Grenelle, à Paris.

JEAN-CHRISTOPHE MARMARA/LE FIGARO ment pour les prestations de service et les activités commerciales – pour pouvoir bénéficier du statut.

Autre culture, autres pratiques aussi: alors que les microentrepreneurs créent en France des entreprises sans salarié, les Allemands se lancent souvent à deux ou trois. « Ils ont un comportement plus entrepreneurial que chez nous et lorsqu'ils se lancent, ils regroupent des partenaires et des capitaux. Leur rapport au risque est également plus développé, comme en Grande-Bretagne, tandis qu'en France nous bénéficions d'une protection sociale favorable qui n'y incite pas », relève André Letowski, expert en entrepreneuriat.

Écosystème favorable

Pour Frédérique Jeske, directrice générale du Réseau entreprendre, « cette dynamique tient aussi à l'évolution des mentalités. Preuve en est, la moitié des jeunes diplômés veulent créer leur boîte. Il est aujourd'hui plus facile de le faire grâce au numérique, mais surtout grâce à l'écosystème français, extrêmement favorable ». De nombreux dispositifs publics ont en effet été développés pour inciter à la création d'entreprises, et les initiatives pour aider au démarrage

sont plus importantes. « Les incubateurs et accélérateurs sont dix fois plus nombreux en France qu'il y a dix ans, et les grands groupes ont développé des programmes de soutien aux start-up », relève Frédérique Jeske, pour qui « la vraie question, maintenant, c'est la croissance de ces entreprises ». Un point que partage François Hurel. « Même si nos microentreprises ne se développent pas suffisamment, elles sont fondamentales, nuance-t-il. Plus la pouponnière sera importante, plus on aura de chance d'augmenter notre tissu de PME. »

De réels progrès ont été réalisés enfin dans l'enseignement supérieur pour inciter les jeunes à entrer dans un comportement d'entrepreneur, qu'il s'agisse de se lancer euxmêmes ou de devenir intra-entrepreneur dans un grand groupe. Mais « il faut aller encore plus loin, pointe André Letowski. En Scandinavie, les étudiants sont moins nombreux qu'en France à rêver de monter leur entreprise, pourtant ils en créent davantage car ils connaissent mieux les réalités pratiques ». Et peut-être que le taux de survie des entreprises à trois ans, de l'ordre de 70 % et en amélioration depuis dix ans, continuera-t-il de progresser... ■

DES PATRONNES DE 43 ANS EN MOYENNE

Pour sa première étud quantitative annuelle, l'Observatoire **BNP** Paribas de l'entrepreneuriat au féminin apporte un éclairage sur cette discrète population. Les femmes entrepreneurs d'aujourd'hui sont, neu fois sur dix, diplômées de l'enseignement supérieur : dans 60 % des cas. ex-salariées. et ont, en moyenne, 43 ans, après s'être lancées dans la créatio d'entreprise huit ans plus tôt. Elles sont, pour 28% d'entre elles, installées en Ile-de-France. et pour 21% dans le Sud-Est. Un peu plus d'une sur trois a opté pour le statut de microentrepreneur: dans le secteur des activités de services (34%), la santé et l'action sociale (15%) et le commerce, réparation d'automobile (11%). Lorsqu'elles se sont lancées, leur motivatio

première était liée

Les créations d'entreprises à la hausse